

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20250314-lmc141916-DE-1-1

Date de télétransmission : 24 mars 2025

Date de réception : 24 mars 2025

DEPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES

République Française

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*Séance du 14 MARS 2025*

### DELIBERATION N° 15

#### BP 2025 - POLITIQUE DÉPARTEMENTALE TOURISTIQUE

⌘⌘⌘⌘

La séance s'est ouverte à 09h37 le 14 mars 2025 sous la présidence de Monsieur Charles Ange GINESY.

**Présents :** Mme Pierrette ALBERICI, Mme Joëlle ARINI, M. Bernard ASSO, M. Xavier BECK, Mme Marie BENASSAYAG, Mme Gabrielle BINEAU, Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Patrick CESARI, M. Bernard CHAIX, M. Frank CHIKLI, M. Eric CIOTTI, M. David CLARES, M. Roland CONSTANT, M. Jean-Pierre DERMIT, Mme Christelle D'INTORNI, Mme Céline DUQUESNE, Mme Sabrina FERRAND, Mme Fleur FRISON-ROCHE, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Jacques GENTE, M. Charles Ange GINESY, Mme Marie-Louise GOURDON, Mme Pascale GUIT NICOL, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. David KONOPNICKI, M. Jean-Pierre LAFITTE, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. David LISNARD, M. Gérald LOMBARDO, M. Kévin LUCIANO, Mme Alexandra MARTIN, M. Franck MARTIN, Mme Caroline MIGLIORE, Mme Françoise MONIER, Mme Sophie NASICA, M. Sébastien OLHARAN, Mme Michèle OLIVIER, Mme Martine OUAKNINE, Mme Michèle PAGANIN, M. Mathieu PANCIATICI, Mme Carine PAPY, M. Michel ROSSI, Mme Anne SATTONNET, M. Joseph SEGURA, Mme Valérie SERGI, Mme Françoise THOMEL, M. Auguste VEROLA, M. Jérôme VIAUD.

**Excusé(s) :** M. Didier CARRETERO.

**Pouvoir(s) :** M. Yannick BERNARD à Mme Pascale GUIT NICOL, M. Jean-Jacques CARLIN à Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, Mme Catherine MOREAU à M. Franck MARTIN, Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO à Mme Caroline MIGLIORE,

M. Philippe SOUSSI à Mme Martine OUAKNINE.

**Absent(s) :**

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe ;

Considérant que la politique touristique est une compétence partagée entre les Régions, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), les Départements et les communes ;

Vu la délibération prise le 12 février 2024 par l'assemblée départementale approuvant la politique touristique départementale pour la période 2024/2027 ;

Considérant que la saison touristique 2024 a été très dynamique grâce à des événements sportifs d'envergure internationale comme l'arrivée du Tour de France et les Jeux Olympiques, des événements culturels ainsi qu'un tourisme d'affaires important ;

Considérant que la politique départementale intègre le caractère transversal de l'activité touristique et souhaite faire converger les enjeux d'équilibre territorial et de développement durable au service de son territoire, de ses acteurs et de ses habitants ;

Considérant que ce secteur d'activité est confronté à une concurrence des autres destinations toujours plus forte et à des modes de consommation qui évoluent vers un tourisme durable et responsable ;

Vu le rapport de son président proposant d'approuver les actions de la politique touristique départementale pour l'année 2025 articulée autour de 5 axes d'intervention afin d'améliorer l'efficacité de l'action publique à destination des Maralpins ;

Après avoir recueilli les avis favorables des commissions Attractivité territoriale et agriculture, et Finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

1°) d'approuver la poursuite de la politique départementale touristique pour 2025 à travers les 5 axes d'intervention suivants :

➤ *Axe 1 - Encourager un tourisme vertueux basé sur l'identité de notre territoire :*

- promouvoir notre culture, notre identité au service d'une offre à forte valeur ajoutée par exemple au travers du carnet Routes des saveurs qui valorisent les producteurs locaux, et également protéger et valoriser les espaces naturels et la biodiversité ;
- soutenir et structurer le développement d'une offre permettant des séjours éco-responsables dans l'ensemble de ses dimensions (hébergement, transport, logistique...) et favoriser un tourisme de proximité et désaisonnalisé ;
- développer un réseau d'acteurs locaux investis pour promouvoir une dynamique commune autour du tourisme durable, notamment au travers du Club du tourisme durable ;
  - *Axe 2 – Valoriser la complémentarité mer/montagne pour équilibrer les flux et les retombées dans l'espace et dans le temps :*
- rechercher une meilleure répartition de la fréquentation touristique sur toute l'année et proposer un développement harmonieux entre le littoral, le moyen et le haut pays par exemple au travers de l'aide touristique départementale ;
- valoriser certains espaces, parcs, sites et itinéraires départementaux en favorisant la réalisation d'évènements en ailes de saison (« Vélo Bistro »...) qui contribueront également à la réussite de cet objectif ;
  - *Axe 3 - Mobiliser les innovations et notamment les innovations numériques au service du projet de territoire :*
- renforcer la performance et la valorisation de l'offre grâce à l'innovation notamment numérique avec la publication en 2025 d'un outil offrant un accès numérique à tout le potentiel d'activités outdoor existant sur notre territoire ;
  - *Axe 4 - Soutenir et mobiliser les acteurs du tourisme pour une meilleure prise en compte des attentes des touristes au service du territoire :*
- poursuivre la montée en gamme de l'offre et encourager l'accès aux normes et/ou labels de référence comme Accueil Vélo, Qualité Tourisme, Tourisme et Handicap et Villes et Villages Fleuris ;
- mobiliser les acteurs privés et publics du tourisme vers des démarches de responsabilité sociale et environnementale ;
- soutenir les professionnels du tourisme à travers le subventionnement des associations portant les enjeux touristiques de notre territoire ;
  - *Axe 5 - Poursuivre la valorisation et la promotion du territoire des Alpes-Maritimes en s'appuyant sur la diversité de notre potentiel et de notre offre à travers l'association Côte d'Azur France Tourisme (CAFT), partenaire privilégié du Département pour :*

- promouvoir l'offre touristique « durable » de la destination dans toutes les actions proposées et accompagner l'attractivité du territoire, notamment des moyens et haut pays, et le faire rayonner en France et à l'étranger à travers des actions transversales qui alimentent l'ensemble des marchés, par exemple l'évènement salon ID Week-end ;
  - renforcer l'image des Alpes-Maritimes en France et à l'étranger tout en accompagnant la fréquentation à l'année d'un parc d'hôtels et résidences composé pour moitié d'établissements 4 et 5 étoiles en soutenant un positionnement « Premium » / haut de gamme de la destination pour stimuler la dépense sur la destination ;
  - accentuer la promotion touristique sur l'automne, l'hiver et le printemps pour lisser la fréquentation touristique sur toute l'année ;
  - il sera demandé à l'association CAFT de développer et de valoriser aux différentes échelles de promotion, l'ensemble des offres du Département ;
- 2°) de donner délégation à la commission permanente pour la mise en œuvre et le suivi de cette politique et le programme « Tourisme » y afférent ;
- 3°) de prendre acte que les crédits nécessaires pour la mise en œuvre du programme « Tourisme » sont inscrits au budget départemental.

**Pour(s) : 33**

Mme Pierrette ALBERICI, Mme Joëlle ARINI, M. Bernard ASSO, Mme Marie BENASSAYAG, M. Yannick BERNARD, M. Patrick CESARI, M. Frank CHIKLI, M. Jean-Pierre DERMIT, Mme Christelle D'INTORNI, Mme Céline DUQUESNE, Mme Sabrina FERRAND, Mme Fleur FRISON-ROCHE, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Jacques GENTE, Mme Marie-Louise GOURDON, Mme Pascale GUIT NICOL, M. David KONOPNICKI, M. Jean-Pierre LAFITTE, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Gérald LOMBARDO, M. Kévin LUCIANO, Mme Alexandra MARTIN, Mme Sophie NASICA, M. Sébastien OLHARAN, Mme Michèle OLIVIER, Mme Michèle PAGANIN, M. Mathieu PANCIATICI, Mme Carine PAPY, M. Michel ROSSI, Mme Anne SATTONNET, Mme Valérie SERGI, Mme Françoise THOMEL, M. Auguste VEROLA.

**Contre(s) : 12**

M. Jean-Jacques CARLIN, M. David CLARES, M. Roland CONSTANT, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. Franck MARTIN, Mme Caroline MIGLIORE, Mme Françoise MONIER, Mme Catherine MOREAU, Mme Martine OUAKNINE, Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO, M. Joseph SEGURA, M. Philippe SOUSSI.

**Abstention(s) : 0**

**Déport(s) :**

M. Xavier BECK, Mme Gabrielle BINEAU, Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Bernard CHAIX, M. Eric CIOTTI, M. Charles Ange GINESY, M. David LISNARD, M. Jérôme VIAUD.

Signé

**Charles Ange GINESY  
Président du Conseil départemental**